

SESSION 2017

AGREGATION CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL

Section : LETTRES MODERNES

DEUXIÈME COMPOSITION

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAD	0202A	102	0313

« Moins avide du Dieu que soucieux du semblable, il [le lyrisme] ne cesse de tenter ou de rêver de réconcilier l'écriture et la vie. Si l'acte d'écrire suppose une coupure par rapport au dehors, le lyrisme voudrait l'abolir. Faire entrer dans la langue la substance et les énergies de la vie. Mais aussi bien descendre dans ce mystère que reste le langage, approcher la façon dont il vit en nous, nous enflamme ou nous manque. »

(Jean-Michel Maulpoix : « Le lyrisme comme quête de l'altérité... »,
entretien de avec Bertrand Leclair, paru dans La Quinzaine littéraire n°785 du 16 mai 2000)

Quel éclairage ces propos de Jean-Michel Maulpoix jettent-ils sur les trois recueils du programme
« Formes de l'action poétique » ?